

doit au bonheur de ses enfants et il n'est pas exempt d'orgueil paternel. La volonté de mademoiselle l'emporte, elle prend des leçons.

On la confie à un professeur dont nous ne nous occupons pas des mérites pour le moment ; nous supposons même qu'il soit bien qualifié à enseigner. C'est un professeur de piano et les parents veulent que mademoiselle apprenne le piano. Il faut donc l'asseoir de suite au clavier. Leçons de doigter. Ici et là, lorsque le cas se présente dans le cours des études, elle apprendra un précepte élémentaire de musique, en passant seulement. Le professeur ne doit s'appliquer qu'à faire apprendre telle polka ou valse, tel morceau de fantaisie ou de concert que l'élève a choisi ; s'il ne le fait pas, la clientèle disparaîtra comme par enchantement.

N'est-ce pas, mesdames, que c'est de l'histoire de tous les jours que je répète là et que vous, qui maintenant avez atteint l'âge de vingt-cinq ou trente ans, vous dites, en lisant ces lignes, ce que vous vous êtes dit bien souvent : que vous avez perdu votre temps et gaspillé l'argent de vos parents dans votre jeunesse.

Vous avez même bien exécuté des morceaux difficiles que vous avez appris sous l'œil de votre professeur. Encore aujourd'hui vous soulevez l'enthousiasme de vos auditeurs en répétant ces vieux morceaux de votre répertoire. Vous présente-t-on une composition nouvelle qui demande certaines couleurs, quelques touches propres et spéciales pour être bien appréciée, vous êtes dans l'impossibilité de la rendre d'une manière convenable, et souvent vous ne vous gênez pas de rejeter dans un coin de votre salon comme une œuvre sans mérite, une œuvre sous laquelle une connaissance complète de la science musicale vous aurait fait découvrir un trait de génie chez l'auteur.

Ce que je dis du pianiste, l'on peut le dire tout aussi bien de tout autre instrumentiste et du chanteur.

C'est une vérité pénible à dire, mais qui n'en est pas moins vraie pour cela : les sept-huitièmes de ceux qui ont étudié le piano ou quelque autre instrument, ou même le chant dans les couvents ou même en dehors, ne peuvent rien exécuter d'une manière convenable.

Quelle en est la cause ? C'est que les éléments de la musique leur sont presque entièrement inconnus. Il y a bien quelques autres raisons secondaires, nous les laissons de côté pour le présent, sauf à y revenir plus tard.

Il faut nécessairement remédier à cet état de choses. Pour y parvenir, voici le moyen que l'on suggère de tout côté.

L'étude du solfège. Le solfège tel qu'on l'entend en France. Le solfège, dont l'étude comprend " la connaissance de l'échelle musicale, du nom des figures, de la valeur des notes et de leur rapport entre elles, des silences, du système des clefs et de leurs différentes figures, du nombre et du rôle des accidents, celle des intervalles et de leurs renversements, des formes de la gamme majeure et mineure, des tons divers et de leur caractère constitutif ; l'étude de la mesure et de ses innombrables modifications, du rythme, de la transposition, des signes d'expression " et de l'exécution, etc. "

Il nous faut l'étude du solfège dans les écoles, dans les couvents, les collèges, le solfège enseigné d'une manière intelligente et raisonnée.

Comment arrivera-t-on là ?—En obligeant tous les instituteurs futurs, qui solliciteront un diplôme des examinateurs, de posséder les connaissances du solfège et en rendant l'enseignement obligatoire dans les écoles modèles.

Quant au bien que cette étude apportera dans l'avancement de

l'instruction en général, nous n'avons qu'à référer messieurs les membres du Conseil de l'instruction publique à un article reproduit dans l'un des derniers numéros du journal de l'Instruction publique, lorsque cette publication était sous le contrôle de monsieur le surintendant.

A vous, messieurs les parents, d'envoyer vos enfants dans des écoles où cette science est enseignée avec soin. Si vos enfants ne connaissent pas suffisamment les éléments de musique, faites leur donner des leçons de solfège avant de leur faire apprendre le piano le violon ou le chant. Autrement, dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent, vous aurez perdu votre argent et vos enfants auront employé inutilement un temps précieux qui aurait pu leur permettre d'apprendre d'autres spécialités dont ils auraient bénéficié.

Du mouvement musical en Canada.

Je passai une partie des vacances de 1858 à Québec. Là, je fis la connaissance de M. Larue qui s'occupait activement de la vente de pianos allemands et d'harmoniums. Parfaitement aimable et obligeant, il m'initia un peu à la société de Québec, et, enfin, me présenta à un véritable artiste, à un organiste de grand talent, on m'avait prévenu d'avance de son originalité. M. Dessane me reçut très amicalement et me retint à dîner. On passa une charmante veillée. Dessane était grand amateur de pêche ; c'était une passion, et je me rappelle qu'un de ses amis, grand pêcheur et homme d'esprit comme lui, venait tous les soirs fumer la pipe et causer de pêche.

Dessane a écrit beaucoup de musique et de fort belle musique. Un jour, il me prit par le bras, me conduisit dans un cabinet de travail, et, prenant une chaise, me dit : Asseyez-vous là et examinez : En même temps il posait sur la table une quantité de *manuscrits* et nous nous mîmes à les lire, à les analyser ensemble. Il y avait de *magnifiques motets, des chœurs, quelques messes. Trois heures du matin nous surprenait examinant et causant sur ses œuvres. Il était modeste. Rien en lui, à cet époque, n'annonçait une mort prématurée. Si Dessane blessait parfois ses amis par la rudesse de ses réponses, il avait un cœur qui compensait largement ce défaut de caractère. Pour ma part, je n'ai qu'à me rappeler la bonne amitié qu'il me témoignait. Nous n'eûmes jamais une discussion acerbe, jamais un mot qui pût nous froisser l'un et l'autre. Il est vrai que je ne le voyais que durant les vacances.*

On se retrouva à New-York en 1865. Il était alors organiste de l'église St. François-Xavier, chez les RR. PP. Jésuites. Il était déjà malade, souffrait même beaucoup, et enfin fut obligé de retourner à Québec.

On peut dire que Dessane a établi l'enseignement musical à Québec ; il y a établi l'étude du Solfège dans les couvents et a donné une rigoureuse impulsion à l'art musical. Il était *roi et maître* dans son art et plus d'un en a profité, car à cette époque, on comptait une quantité d'amateurs des deux sexes, et Dessane faisait *trémousser* tout son monde à la baguette ; c'était à prendre ou à laisser. On cédait.

Un grand talent, bien plus tard, est venu s'abattre sur la cité de Québec. Tout le Canada l'a connu, l'a aimé, l'a regretté ! Sabatier était un magnifique pianiste.

Aujourd'hui Québec compte d'excellents professeurs de musique plus enclins, je crois, à s'amasser des rentes qu'à faire progresser l'art musical par leur action commune, par cette sorte d'impulsion